cabinetphs.com
Expert comptable - Commissaire aux comptes

CONTEXT'ART
Association

3 Rue Pagézy
34000 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018

EUROPEA - 57, Boulevard de Strasbourg - 34000 MONTPELLIER
☎ 04 99 13 39 29 - ✉ accueil@cabinetphs.com - www.cabinetphs.com
SIRET 444 175 699 00016 - APE 6920Z - N° TVA Intracommunautaire FR 85444175699

SARL Cabinet Philippe SAUVEPLANE au capital de 10 000 Euros,
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Montpellier,
et sur la liste des Commissaires aux Comptes près de la Cour d'Appel de Montpellier.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	2 128	2 128				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	23 593	23 522	70	0,01	260	0,04
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	730		730	0,11	730	0,12
TOTAL (I)	***26 451***	***25 651***	***800***	0,12	***990***	0,16
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services	98		98	0,01	43	0,01
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	33 617		33 617	4,98	63 852	10,39
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	836		836	0,12		
. Personnel					126	0,02
. Organismes sociaux	392		392	0,06	451	0,07
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	603 408		603 408	89,35	516 250	84,03
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	33 835		33 835	5,01	30 372	4,94
Charges constatées d'avance	2 364		2 364	0,35	2 286	0,37
TOTAL (II)	**674 550**		**674 550**	99,88	**613 380**	99,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***701 001***	***25 651***	***675 350***	100,00	***614 371***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	46 236	6,85	46 236	7,53
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	10 785	1,60	7 319	1,19
Résultat de l'exercice	-30 130	-4,45	3 466	0,56
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***26 891***	3,98	***57 021***	9,28
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	160 496	23,76	146 081	23,78
TOTAL (II)	***160 496***	23,76	***146 081***	23,78
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	66 035	9,78	25 000	4,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 793	7,97	53 162	8,65
Autres	351 553	52,05	332 424	54,11
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	16 582	2,46	682	0,11
TOTAL(IV)	***487 963***	72,25	***411 269***	66,94
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**675 350**	100,00	***614 371***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	2 810		2 810	100,00	4 030	100,00	-1 220	-30,26
Montants nets produits d'expl.	***2 810***		***2 810***	100,00	***4 030***	100,00	***-1 220***	-30,26
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			367 212	N/S	329 361	N/S	37 851	11,49
Cotisations			8 578	305,27	5 367	133,18	3 211	59,83
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			12	0,43	6	0,15	6	100,00
Reprise sur provisions, dépréciations			3 000	106,76			3 000	N/S
Transfert de charges			11 906	423,70	29 181	724,09	-17 275	-59,19
Sous-total des autres produits d'exploitation			***390 708***	N/S	***363 914***	N/S	***26 794***	7,36
Total des produits d'exploitation (I)			***393 518***	N/S	***367 944***	N/S	***25 574***	6,95
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			172	6,12	137	3,40	35	25,55
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***172***	6,12	***137***	3,40	***35***	25,55
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges			17 569	625,23	22 058	547,34	-4 489	-20,34
Total des produits exceptionnels (IV)			***17 569***	625,23	***22 058***	547,34	***-4 489***	-20,34
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***411 258***	N/S	***390 139***	N/S	***21 119***	5,41
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			***-30 130***	N/S			***-30 130***	N/S
TOTAL GENERAL			***441 388***	N/S	***390 139***	N/S	***51 249***	13,14
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			5 377	191,35	5 116	126,95	261	5,10
Services extérieurs			31 389	N/S	26 834	665,86	4 555	16,97
Autres services extérieurs			35 374	N/S	33 743	837,30	1 631	4,83
Impôts, taxes et versements assimilés			3 751	133,49	3 581	88,86	170	4,75
Salaires et traitements			222 721	N/S	208 897	N/S	13 824	6,62
Charges sociales			82 865	N/S	76 617	N/S	6 248	8,15
Autres charges de personnel			2 482	88,33	1 720	42,68	762	44,30
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	190	6,76	1 155	28,66	-965	-83,54
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	7 485	266,37	5 260	130,52	2 225	42,30
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	44	1,57	12	0,30	32	266,67
Total des charges d'exploitation (I)	***391 678***	N/S	***362 935***	N/S	***28 743***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 186	42,21	1 488	36,92	-302	-20,29
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)	***1 186***	42,21	***1 488***	36,92	***-302***	-20,29
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			256	6,35	-256	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	48 524	N/S	21 994	545,76	26 530	120,62
Total des charges exceptionnelles (IV)	***48 524***	N/S	***22 250***	552,11	***26 274***	118,09
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***441 388***	N/S	***386 673***	N/S	***54 715***	14,15
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			***3 466***	86,00	***-3 466***	-100,00
TOTAL GENERAL	***441 388***	N/S	***390 139***	N/S	***51 249***	13,14

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ANNEXES

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 675 350,02 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 30 129,71 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 de l'ANC relatif à la comptabilité des associations homologué par arrêté publié au JO du 30 décembre 2018 et abrogeant le règlement CRC n° 99-01 (application par anticipation pour l'exercice clos au 31/12/2018).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La continuité de l'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2018.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

SPECIFITES DES COMPTES ANNUELS D'UNE COUVEUSE D'ENTREPRENEURS A L'ESSAI

Nous vous rappelons que notre Association exerce principalement une activité de « couveuse » d'entreprise au titre de laquelle elle fournit un soutien aux créateurs d'entreprise dans le domaine artistique et culturel, dans le cadre législatif du « CAPE », Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, institué par la loi pour l'initiative économique n° 2003-721 du 1er Août 2003 et codifié aux articles L.127-1 à L.127-7 du Code du Commerce.

Dans ce cadre, les structures d'appui concernées mettent à la disposition du porteur de projet un appui pédagogique, des moyens logistiques et des conseils personnalisés, et assument dans une certaine mesure la responsabilité technique, financière et juridique des actes afférents à la préparation et à la mise en œuvre de l'activité débutante.

Nos comptes sont présentés dans le respect des textes actuellement en vigueur pour ces activités de Couveuses d'entreprises : en conséquence y figurent à la fois la comptabilité propre de l'Association, et les comptabilités des « entreprises couvées ».

L'Association « couveuse », qui est chargée de la tenue de la comptabilité des « Couvés », intègre donc dans ses comptes les produits et les charges de chacune des entreprises couvées. Le résultat des « Couvés » étant en totalité affecté à la rémunération de l'entrepreneur (sous forme de salaire et charges sociales) à la sortie de la couveuse, il en résulte qu'aucun bénéfice ni aucune perte n'impacte les comptes de l'Association. Les résultats des « Couvés » en cours sont neutralisés par la constitution d'une provision pour charges.

Cependant, les dépenses engagées par les « couvés » ne sont remboursées à ceux-ci que dans la limite des recettes dégagées par leurs propres activités. Il reste donc au 31/12/2018 un montant de 54 010 € de dépenses engagées restées à la charges des « couvés » non sortis du dispositif à cette date.

Les comptes des « Couvés » sont inclus dans le Bilan actif et passif comme suit :

- A l'Actif :

du compte 46760001 « Entrepreneur à l'essai – Charges de l'exercice» 267 178 € contre 252 951 € en N-1

- Au Passif:

du compte 46770001 « Entrepreneurs à l'essai – Produits de l'exercice» 267 178 € contre 252 951 € en N-1

Aussi seul le bilan de CONTEXT'ART est impacté par les diverses activités des Couvés, qui sont identifiées dans les divers tableaux ci-après par le terme « Couvés ».

Enfin, nous vous précisons qu'en l'absence de position administrative définitive quant aux modalités d'application de la fiscalité aux activités des Couveuses, le Conseil d'Administration a retenu les options suivantes pour l'établissement de ces comptes annuels :

- constitution d'une provision pour risque de reversement de la TVA collectée par les « Couvés » à concurrence de 102 195 € (calculée seulement pour les « Couvés » sortis au cours des 3 derniers exercices).

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 26 451 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 128			2 128
Immobilisations corporelles	24 448		855	23 593
Immobilisations financières	730			730
TOTAL	***27 306***		***855***	***26 451***

Amortissements et provisions d'actif = 25 650 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 128			2 128
Immobilisations corporelles	24 186	190	855	23 522
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***26 316***	***190***	***855***	***25 650***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	2 128	2 128	0	1 ans
Installations amenagements	5 395	5 325	70	de 1 à 10 ans
Materie bureau et informatique	15 398	15 398	0	de 3 à 4 ans
Mobilier	2 799	2 799	0	5 ans
TOTAL	***25 720***	***25 650***	***70***	

Etat des créances = 641 347 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	730		730
Actif circulant & charges d'avance	373 439	373 439	
Actif circulant & charges d'avance « Couvés »	267 178	267 178	
TOTAL	***641 347***	***640 617***	***730***

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 079 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 907
Disponibilités	172
TOTAL	***2 079***

Charges constatées d'avance = 2 364 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

- Charges constatées d'avance 2 364 €
- Charges constatées d'avance « Couvés » 0 €

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 160 496 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	97 712	56 009	20 569	133 152
Provisions pour risques & charges « Couvés »	48 369	27 344	48 369	27 344
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	***146 081***	***83 353***	***68 938***	***160 496***

Etat des dettes = 487 962 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	66 035	35 712	30 323	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	18 567	18 567		
Fournisseurs « Couvés »	35 225	35 225		
Dettes fiscales & sociales	69 740	69 740		
Dettes fiscales & sociales « Couvés »	7 626	7 626		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 009	7 009		
Autres dettes « Couvés »	267 178	267 178		
Produits constatés d'avance	16 582	16 582		
TOTAL	***487 962***	***457 639***	***30 323***	

Charges à payer par postes du bilan = 63 434 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	9
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	1 914
Fournisseurs « Couvés »	35 225
Dettes fiscales & sociales	26 286
Autres dettes	
TOTAL	***63 434***

Informations complémentaires sur le bilan passif

INFORMATION SUR LES FONDS PROPRES :

- Subvention d'investissement non renouvelable 43 000 €

Il s'agit de subventions perçues par CONTEXT'ART au titre de l'acquisition et de l'installation de matériel permettant l'amélioration des conditions d'acceuil : à défaut de précision sur le renouvellement de ces subventions en cas de renouvellement dudit équipement, ces subventions ne sont pas reprises au compte de résultat, mais sont classées directement en « fonds propres associatifs ».

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 810 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 810	100,00 %
TOTAL	***2 810***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Informations complementaires sur les subventions d'exploitation

La plupart des subventions obtenues ne seront définitivement acquises qu'après la production d'un bilan financier et sa validation par le (ou les) organisme(s) financeur(s).

Cette procédure se plaçant par définition après l'arrêté des comptes, la décision du (ou des) financeur(s) n'est pas encore connue à la date de réunion du Conseil d'Administration. Mais celui-ci estimant que les objectifs et les conditions d'attribution sont respectés, a décidé de constater les produits correspondants.

Par ailleurs, des subventions à recevoir à hauteur de 60 000 € correspondant à des demandes effectuées pour le projet « couveuse d'activité » au titre du Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020, pour l'exercice 2018, ont été constatées mais l'association n'a pas à ce jour obtenu de notification de la part des services de la Région responsables de ces fonds.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant total s'élève à 38 879 € pour cet exercice.

Compte Personnel de Formation

Dans le cadre de la réforme de la Formation Professionnelle continue, loi du 5 Mars 2014, le Compte Personnel de Formation (CPF) prend le relais du DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le CPF sera rattaché à la personne et non plus au contrat de travail : les heures accumulées ne seront plus perdues en cas de changement d'employeur, et les salariés pourront cumuler 150 heures sur le CPF.

Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau de la société. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour risque. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant de la dette actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élève à 21 957 € au 31 décembre 2018.

Les hypothèses retenues sont :
- méthode Rétrospective Prorata Temporis
- départ à l'initiative du salarié à 62 ans
- taux d'actualisation : 2 %
- taux de turn-over : faible pour les cadres et les non cadres
- taux de progression des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 40 %

Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 6 175 € sur l'exercice.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 079 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits a recevoir	1 907
Produits a recevoir « couvés »	0
Disponibilité	172
TOTAL	***2 079***

Charges constatées d'avance = 2 364 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	2 364
Charges const.d'avance «Couvés »	
TOTAL	***2 364***

Charges à payer = 63 434 €

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Agios à payer	9
Agios à payer « couvés »	
TOTAL	***9***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. fact. non parvenues	1 914
Factures non parvenues « couvés »	35 225
TOTAL	***37 139***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov conges à payer	16 633
Personnel autres charges à payer	2 575
Ch soc dette à payer	7 078
TOTAL	***26 286***

Produits constatés d'avance = 16 582 €

Charges constatées d'avance	Montant
Produits constatés d'avance	16 582
Produits const.d'avance «Couvés »	0
TOTAL	***16 582***

NOTES RELATIVES AUX ACTIVITES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ressources de l'organisme liées à la formation professionnelle

Origine des fonds	Montant	%
I Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers		
Entreprises	2 810	
Etat,collectivités locales,établissements publics		
Entreprises VIA FONGECIF, OMA,FAF		
Particuliers		
Sous total I	***2 810***	***0,68 %***
II Ressources provenant des pouvoirs publics		
Instances Européennes	60 000	
Etat	20 418	
Régions	45 190	
Autres collectivités térritoriales	241 604	
Sous total II	***367 212***	***89 29 %***
III Autres ressources		
Autres organismes de formation	11 573	
Autres ressources	29 663	
Sous total III	***41 236***	***10 .03 %***
TOTAL des Ressources liées à la formation	***411 258***	***100 %***

Les ressources liées à la formation professionnelle représentent 100 % du total des produits de l'exercice 2018 de l'association.

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalités des actions	Montant	%
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)		
Insertion sociale	411 258	100 %
TOTAL	***411 258***	***100 %***

(1) Diplômes nationaux, titres homologués
(2) Certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations

Conventions de ressources publiques affectées

Conventions	Montant initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'Exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde à la fin de l'Exercice
- Accompagnement à la création d'activité et de suivi post création	186 604		186 604	
- Action de « couveuse d'activités » dans le domaine artistique et culturel	159 218		159 218	
- Programme Régional d'accompagnement à la création et la transmission d'entreprise	11 190		11 190	
- Aides à l'emploi	10 200		10 200	
TOTAL	***367 212***		***367 212***	